



ASSOCIATION YOGA SANTE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
du samedi 18 janvier 2020 à 10h 30 à la Maison des Associations
53 rue Jean Jaurès à Vesoul

Etaient présents

M. CREUX Philippe – Président
Mme POISOT Françoise – Trésorière
Mme EBERLY Laurence – Secrétaire
Mme BARBIER Marie-Odile, M. COLNAT Jean-Pierre, Mme DURAND Lucille, M. PETITPERRIN
Dominique, M. ROCHE Jean-Christophe, Mme ROLLET Catherine – Administrateurs
Mme MARTIN Marie-Line – Adjointe au Maire de Vesoul, chargée des sports
23 adhérents de l'association

Etait absent

M. GREPINET Patrick

Etaient excusées

Mmes FOISSARD Karine, JACQUENOD Alice, TWOREK Françoise – Professeures M. GREPINET
Patrick Administrateur

Nombre de membres représentés par un pouvoir : 14

Le quorum de 126 membres n'est pas atteint. De ce fait, le Président clos l'assemblée générale.
L'assemblée générale extraordinaire peut valablement délibérer.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
du samedi 18 janvier 2020 à 10 h 45 à la Maison des Associations – 53 rue Jean Jaurès à Vesoul

ORDRE DU JOUR

- 1- Rapport moral de la saison 2018 / 2019
- 2- Rapport financier de la saison 2018/ 2019
- 3- Bilan de la rentrée 2019
- 4- Vote de l'adhésion pour la saison 2020/ 2021
- 5- Élection des membres du conseil d'administration
- 6- Questions diverses

La séance débute à 10 h 45.

Philippe CREUX préside la séance,

Laurence EBERLY exerce les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président remercie madame Marie-Line MARTIN, vice-président de la CAV en charge des sports, pour sa présence.

1 - RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2018/ 2019

Le Président prend la parole pour présenter son rapport moral.

La saison 2018 / 2019 a encore été riche en activités. Ce fut une saison de transition et de réorganisation suite au départ d'un professeur et à la création de 2 cours.

Un nouveau professeur a été recruté. Madame Alice Jacquenod vient de Beaume-les-Dames et assure les séances du lundi matin Les autres séances ont été réparties entre madame Karine Foissard avec 4 cours et madame Françoise TWOREK avec 7 cours. Nous avons également un professeur qui effectue des remplacements occasionnels en cas d'absence d'un professeur en la personne de Madame Aurélie Weinachter. Des contrats des services ont été signés avec chaque professeur.

Les cours de yoga se sont déroulés sur 13 créneaux horaires avec trois professeurs :

11 séances hebdomadaire de hatha yoga, 1 séance de yoga Nidra, 1 séance réservée aux femmes enceintes et débutants.

JOURS	TYPE DE YOGA	HORAIRES	PROFESSEURS	Nombre d'inscrits
LUNDI	Hatha yoga	09 h 00 – 10 h 30	Alice JACQUENOD	37
LUNDI	Hatha yoga	10 h 45 – 12 h 15	Alice JACQUENOD	5
MARDI	Hatha yoga	14 h 30 – 16 h 00	Françoise TWOREK	18
MARDI	Hatha yoga	17 h 30 – 19 h 00	Françoise TWOREK	30
MARDI	Hatha yoga	19 h 15 – 20 h 45	Françoise TWOREK	22
MERCREDI	débutants et femmes enceintes	12 h 15 – 13 h 45	Karine FOISSARD	4
MERCREDI	Hatha yoga	16 H 30 – 18 H 00	Françoise TWOREK	9
MERCREDI	Hatha yoga	18 H 00 – 19 H 30	Françoise TWOREK	14
JEUDI	Hatha yoga	14 h 30 – 16 h 00	Karine FOISSARD	18
JEUDI	Hatha yoga	17 h 00 – 18 h 30	Karine FOISSARD	18
JEUDI	Yoga nidra	18 h 30 – 19 h 30	Karine FOISSARD	26
VENDREDI	Hatha yoga	12 h 15 – 13 h 45	Françoise TWOREK	14
VENDREDI	Hatha yoga	18 h 00 – 19 h 30	Françoise TWOREK	11

Au total, sur 36 semaines d'activité, l'association a proposé 460 séances de yoga soit 672 heures de cours.

Sept stages de 3 heures ont été organisés sur des samedis. Les thèmes étaient les suivants :

- yoga des yeux,
- la respiration pour les débutants,
- détente et concentration au yoga,
- énergie et souffle,
- la salutation au soleil et ses variantes,
- le yoga du rire et le Do-in.

Ces stages ont réuni 190 personnes qui ont été en grande partie satisfaites de leur qualité. Plusieurs personnes qui travaillent le samedi ne peuvent pas avoir accès à ces stages et ont remonté l'information. A partir de 2020, un ou 2 stages seront proposés le dimanche matin pour satisfaire ces adhérents qui jusqu'à ce jour n'ont pas pu bénéficier de stages.

L'association compte 226 membres (201 femmes et 25 hommes) dont 3 jeunes de moins de 18 ans pour cette saison 2018 / 2019.

Nous observons une baisse de 47 adhérents par rapport à l'année précédente. Ces personnes ont choisi soit d'arrêter le yoga soit de se diriger vers d'autres associations.

De plus la réorganisation de l'année en urgence au mois d'août 2018 ne donnait pas des conditions favorables aux réinscriptions qui ont été plus tardives et moins nombreuses.

Aussi, les nouveaux horaires proposés ne correspondent pas à la demande des adhérents.

Le conseil d'administration s'est donc penché sur une meilleure visibilité de l'association et à ciblé son action sur 2 axes de communication :

- la création d'un site internet. Monsieur Jean-Pierre COLNAT, administrateur, s'est chargé de sa réalisation et ceci à moindre coût, 53 € par an.
- la réalisation d'un flyer qui est à disposition à la maison des associations et dans quelques enseignes à Vesoul
- Publicité sur une radio locale
- Participation à la journée des sports le 7 septembre 2019.

Le Président met au vote le rapport moral qui est approuvé à l'unanimité.

VOTE DU RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2018 / 2019

Pour	Contre	Abstention	Total
37	0	0	37

2 - RAPPORT FINANCIER DE LA SAISON 2017 / 2018

Madame Françoise POISOT prend la parole pour présenter son rapport financier.

Les bilans sont annexés à ce compte-rendu.

Le Président met au vote le rapport financier qui est approuvé à l'unanimité.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER DE LA SAISON 2018 / 2019

Pour	Contre	Abstention	Total
37	0	0	37

3 - BILAN DE LA RENTREE 2019

Le Président prend la parole.

Suite aux retours faits sur la saison précédente, le conseil d'administration a décidé :

- de modifier les créneaux horaires des séances depuis la rentrée
- de conserver la même équipe de professeurs
- de supprimer le cours du mercredi à midi
- de créer un cours le lundi soir à 19h.

Grâce à la curiosité et à la flexibilité de nos adhérents et à une meilleure communication sur notre activité, l'association compte à ce jour 259 adhérents, 225 femmes et 34 hommes soit 33 de plus que la saison précédente en année pleine.

Les effectifs au 1^{er} janvier 2020 sont les suivants :

JOURS	TYPE DE YOGA	HORAIRES	PROFESSEURS	Nombre d'inscrits
LUNDI	Hatha yoga	09 h 00 – 10 h 30	Alice JACQUENOD	29
LUNDI	Hatha yoga	10 h 45 – 12 h 15	Alice JACQUENOD	24
LUNDI	Hatha yoga	19 h 00 – 20 h 30	Karine FOISSARD	22
MARDI	Hatha yoga	15 h 00 – 16 h 00	Françoise TWOREK	14
MARDI	Hatha yoga	17 h 30 – 19 h 00	Françoise TWOREK	24
MARDI	Hatha yoga	19 h 15 – 20 h 45	Françoise TWOREK	20
MERCREDI	Hatha yoga	16 H 30 – 18 H 00	Françoise TWOREK	13
MERCREDI	Hatha yoga	18 H 00 – 19 H 30	Françoise TWOREK	23
JEUDI	Hatha yoga	14 h 30 – 16 h 00	Karine FOISSARD	26
JEUDI	Hatha yoga	17 h 00 – 18 h 30	Karine FOISSARD	14
JEUDI	Yoga nidra	18 h 30 – 19 h 30	Karine FOISSARD	26
VENDREDI	Hatha yoga	12 h 15 – 13 h 45	Françoise TWOREK	16
VENDREDI	Hatha yoga	18 h 00 – 19 h 30	Françoise TWOREK	19

Un problème de salle s'est révélé avec la séance du lundi à 19 h.

Plusieurs changements de salle ont été opérés sans succès (salle trop petite, trop bruyante) et la Ville de Vesoul n'est pas en mesure pour cette année de nous donner une salle sur ce créneau. Notre salle habituelle est occupée par une association de danse.

Nous avons sollicité le département de Haute-Saône qui a répondu favorablement à notre demande en attribuant la salle d'activité du collège Jacques Brel.

Une convention sera signée entre l'association et le département de Haute-Saône pour une occupation à compter du 27 janvier 2020.

Les membres du Conseil d'Administration engageront une réflexion quant à l'ouverture d'un cours de yoga pour enfants à la rentrée de septembre 2020 (durée du cours, tarifs...).

M Patrick Grepinet, membre du conseil d'administration et actuellement en formation pour être professeur, a proposé à l'association d'effectuer des remplacements occasionnels de séances de yoga.

Le conseil d'administration est d'accord sur le principe mais Patrick devra démissionner du conseil d'administration pour être conforme aux statuts de l'association.

4- VOTE DU MONTANT DE L'ADHESION : SAISON 2020 / 2021

Le Conseil d'administration propose que le montant de l'adhésion soit inchangé.

	Tarifs	Carte avantage jeunes
1 séance de yoga par semaine	160 €	128 €
2 séances de yoga par semaine	220 €	176 €
3 séances de yoga par semaine	280 €	224 €
1 séance de yoga NIDRA par semaine	105 €	84 €
1 séance de yoga + 1 séance de yoga NIDRA par semaine	190 €	152€
2 séances de yoga + 1 séance de yoga NIDRA par semaine	280 €	224€
Pack de 10 cours pour les femmes enceintes	50 €	40 €

Le Président met au vote le montant de l'adhésion pour la prochaine saison :

Pour	Contre	Abstention	Total
37	0	0	37

5 – ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Sylvie PECRIX propose sa candidature.

Le Président met au vote l'élection de madame PECRIX en tant que membre du nouveau conseil d'administration :

Pour	Contre	Abstention	Total
37	0	0	37

6 – QUESTIONS DIVERSES

La parole est donnée aux participants et à Madame Martin.

Question n° 1 :

Les stages apparaissent-ils sur le site internet de l'association ?

Réponse :

Oui.

Question n° 2 :

Il y a beaucoup de monde le lundi matin. Ne faudrait-il pas envisager l'ouverture d'un nouveau cours le matin ?

Réponse :

En effet, il y a beaucoup de commerçants aux cours du lundi matin. Le conseil d'administration envisagera l'ouverture d'un nouveau cours le matin.

Madame MARTIN nous informe que ses services feront leur possible pour que la salle 2 nous soient attribuée pour la séance du lundi à 19h.

L'assemblée générale a été suivie du pot de l'amitié.

A Vesoul, le 24 janvier 2020

La Secrétaire,
Laurence EBERLY

Le Président,
Philippe CREUX

Pièce jointe :

Bilan saison 2018 / 2019